

Les nouveaux mensonges du

nucléaire

PAR HÉLÈNE CRIÉ ET MICHÈLE RIVASI



Ce nucléaire qu'on nous cache (Albin Michel) est un livre explosif qui explique comment des centaines de sites ont été contaminés et dévoile les fondements du système nucléaire français.

La France est en effet un cas unique au monde : 80 % de l'électricité qu'elle produit

Un état des lieux inquiétant p. 58

Nucléaire à la française p. 60

La sûreté nucléaire en question p. 62

Un système de silence et de connivence p. 63

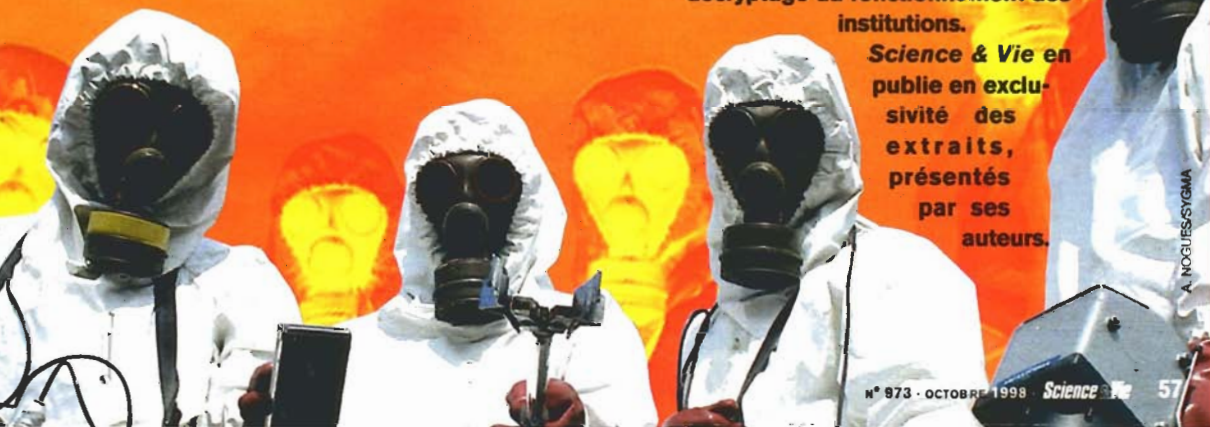
Les barons du nucléaire p. 64

La grande arnaque des normes p. 66

est d'origine nucléaire, et le nombre de réacteurs par habitant est le plus élevé de la planète. Cette source d'énergie bénéficie dans notre pays d'un consensus populaire, à peine entaché par l'incertitude qui pèse sur le stockage des déchets radioactifs. Globalement, les Français ont confiance.

Les deux auteurs du livre expliquent pourquoi cette confiance, soigneusement entretenue par un puissant lobby, est usurpée. Hélène Crié, journaliste spécialisée dans les questions d'environnement, et la députée Michèle Rivasi, fondatrice de la Crie-Rad, premier laboratoire indépendant de mesure de la radioactivité, signent un ouvrage où alternent récits à suspense et décryptage du fonctionnement des institutions.

Science & Vie en publie en exclusivité des extraits, présentés par ses auteurs.



Un état des lieux inquiétant

Sites pollués clandestins disséminés sur le territoire, contamination "légale" des exploitations nucléaires officielles, marché noir de la décontamination... Insidieusement, la France est bel et bien empoisonnée.



EDF

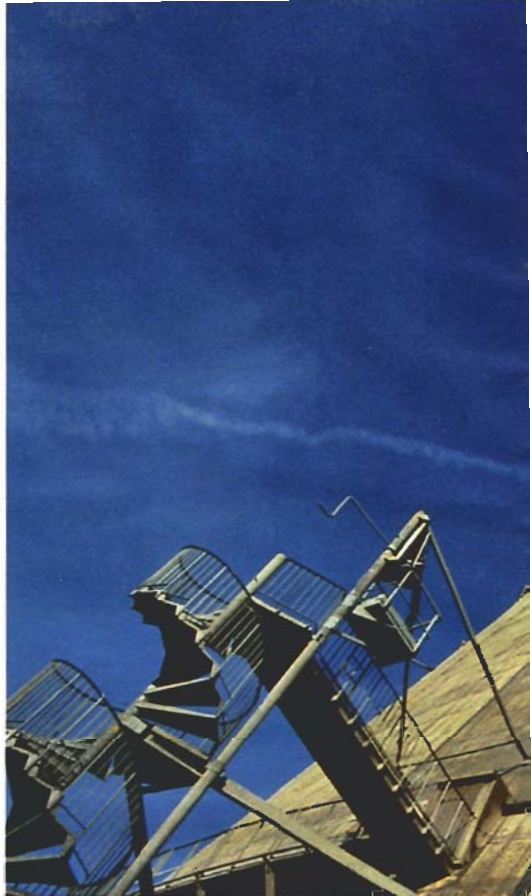
La Seine contaminée

Des analyses effectuées par la Crii-Rad dans l'environnement de la centrale de Nogent-sur-Seine ont révélé la présence de cobalt 58 et de cobalt 60 dans les mousses de la Seine.

EXTRAIT

« De grandes entreprises nucléaires utilisant des sociétés écrans pour se débarrasser à moindre coût de leurs déchets ? Des matériaux radioactifs remis en circulation avec de faux certificats de décontamination ? Une préfecture qui ferme sciemment les yeux et bloque l'information sur les risques encourus par la population ? Un service du ministère de la Santé qui se permet, dans une enquête officielle, de dissimuler des éléments de preuve ? [...] Peut-on imaginer pareille mascarade dans une France démocratique ? »

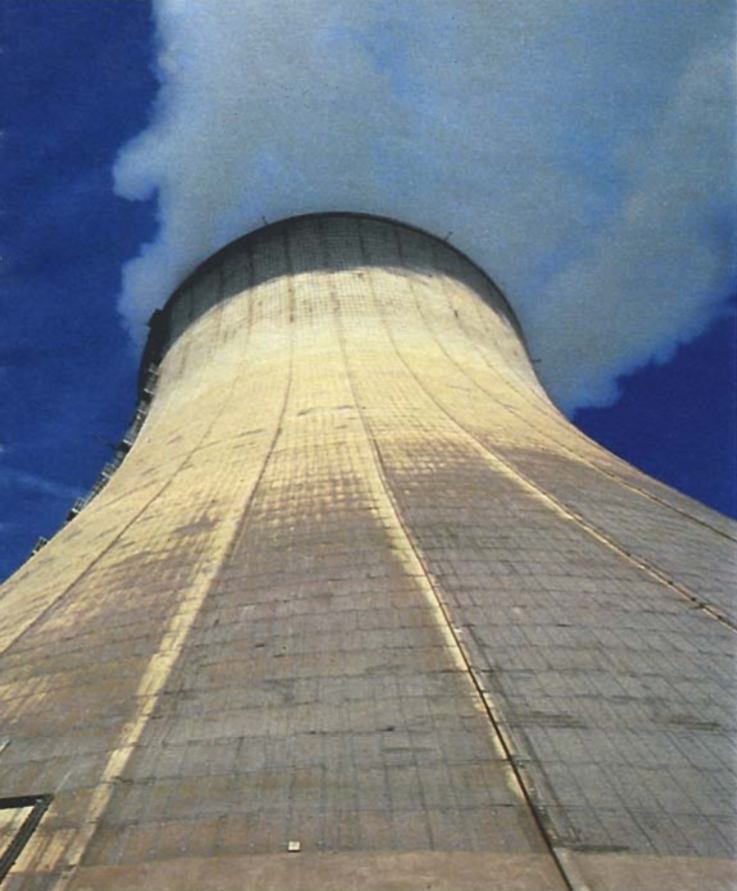
► **Oui, si l'on en juge par l'affaire Radiacontrôle. Cette entreprise, spécialisée dans les opérations de démantèlement et d'assainissement sur les sites nucléaires, est implantée dans le sud de la Drôme. Le mardi 28 décembre 1993, alerté par un voisin qui remarque plusieurs employés de la société en tenue de "shaddock" (combinaison de protection utilisée en zone nucléaire), le commissariat de Pierrelatte réclame l'intervention des pompiers spécialisés de la**



CMIR (Cellule mobile d'intervention radiologique). La Commission de recherche indépendante d'information sur la radioactivité (Crii-Rad) se rend sur les lieux, effectue des prélèvements et découvre que les abords de l'entreprise sont contaminés. La préfecture confie des analyses complémentaires au Service central de protection contre les rayonnements ionisants (aujourd'hui appelé OPRI, le SCPRI dépend du ministère de la Santé). Son rapport contredit les chiffres de la Crii-Rad.

EXTRAIT

« L'installation de Radiacontrôle serait en règle. Les entreposages, ces sacs de terre constitués en toute illégalité et à l'insu des autorités, seraient "corrects". Le SCPRI ne tique pas davantage à propos de la présence sur le site de radium 226, radionucléide de très forte toxicité. Un seul petit problème (que ne relève pas le SCPRI) : ce radium est interdit par l'arrêté qui régit l'entreprise. [...] La Crii-Rad lance le 17 janvier 1994 un appel aux habitants de



P. DURAND/SYGMA

la Drôme. Une pétition circule, exigeant "la publication de toutes les analyses". »

► **Ce qui oblige la préfecture à communiquer les résultats des analyses effectuées par le laboratoire départemental d'analyses (LDA). Ces nouvelles valeurs montrent que le SCPRI a sous-évalué la contamination. Pire : l'organisme a délibérément escamoté une source radioactive particulièrement intense, contenue dans une mystérieuse glacière.**

EXTRAIT

« Ou le SCPRI n'a pas vu la glacière, car il n'a pas inspecté le petit local ; ou la glacière a été volée avant son passage. Il nous faudra plusieurs jours pour résoudre l'énigme. Un inspecteur de police a remis la clef au SCPRI le 30 au matin, en expliquant la découverte de la veille. [...] L'agent du SCPRI a de-

Traffics

Le complexe industriel de Pierrelatte, dans la Drôme (ici, l'usine nucléaire Eurodif). La société Radiacontrôle, spécialisée dans la décontamination, s'y est livrée à des traffics de déchets radioactifs.

mandé à l'inspecteur de partir. Puis il a ordonné de sortir la glacière du local et de la transporter ailleurs. Le rapport du SCPRI a donc été délibérément falsifié. »

► **Comment expliquer la présence de déchets radioactifs et d'un terrain pollué à Pierrelatte ?**

EXTRAIT

« Peu à peu, les langues se délient : on voit poindre tous les grands institutionnels du nucléaire. [...] Le CEA prend les devants : dans un communiqué de presse, il admet ne pas avoir été "irréprochable". Il révèle un contrat passé [...] avec Radiacontrôle, qui a pris en charge 92 tonnes de matériel contaminé. Ces matériaux [...] contenaient "des traces, forcément, inéluctablement, de plutonium", de l'aveu même d'un responsable du CEA. Personne ne s'est soucié de vérifier si Radiacontrôle avait les autorisations requises pour traiter du plutonium. De fait, la société n'en avait pas le droit. Radiacontrôle a pu stocker et décontaminer des matériaux radioactifs, produire et rejeter des effluents radioactifs dans l'environnement sans que personne en soit informé. Une partie de la radioactivité est partie en fumée, [...] le reste s'est concentré dans les cendres, rejoignant dans le meilleur des cas [...] les décharges d'ordures ménagères. [...] Les matériaux, plus ou moins bien débarrassés de leur décontamination, ont été remis en circulation sur le marché ! Des ferrailles ont été envoyées aux Aciéries du Haut-Languedoc, [...] d'autres à un ferrailleur de Montélimar. Combien de milliers de tonnes sont ainsi évacuées incognito chaque année, *via* des sociétés écrans, [...] par les entreprises du nucléaire ? »

R. RAT/
GAMMA



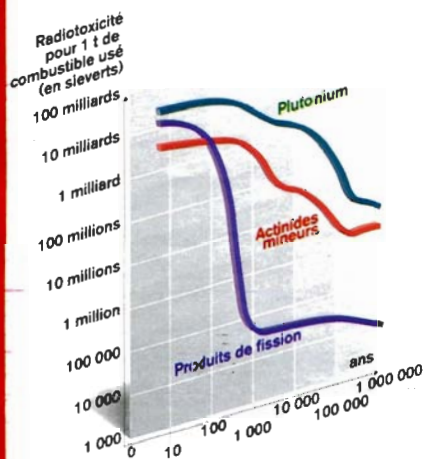
Ecole radioactive

Edifiée sur un ancien site d'extraction de radium, l'école Marie-Curie de Nogent-sur-Marne a été fermée le 30 juin dernier. La radioactivité y est jusqu'à 500 fois supérieure au niveau normal.

Mensonges du nucléaire

Dangereux plutonium

Le plutonium a une radiotoxicité de dix à trente fois plus élevée que celle des actinides mineurs, et sa durée de vie atteint plusieurs centaines de milliers d'années.

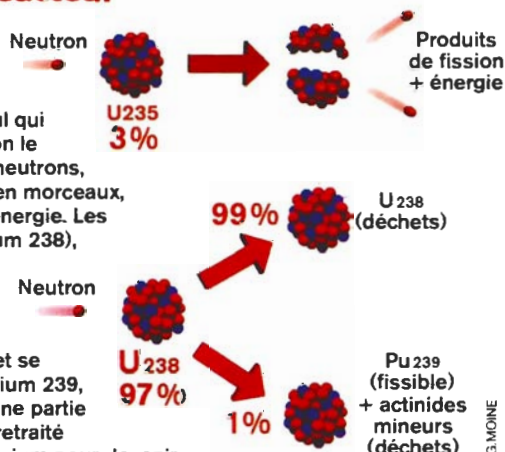


NUCLÉAIRE À LA FRANÇAISE

Au cœur du réacteur

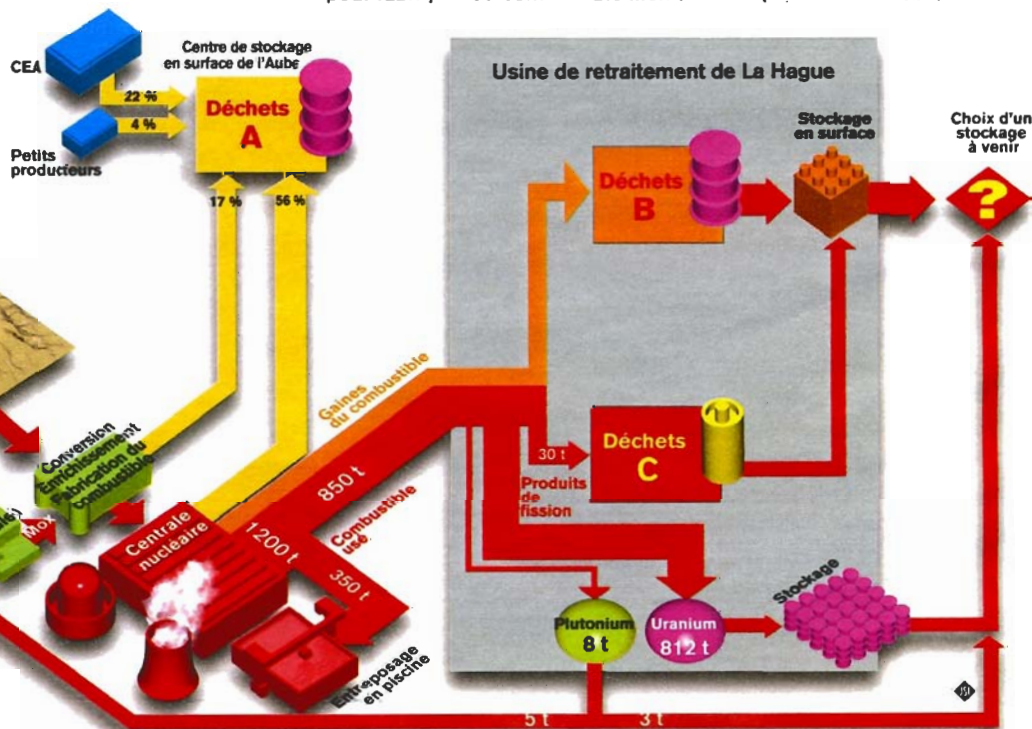
L'uranium enrichi utilisé comme combustible ne contient que 3 %

d'uranium 235, le seul qui soit fissile : quand on le bombarde avec des neutrons, son noyau se casse en morceaux, tout en libérant de l'énergie. Les 97 % restants (uranium 238), constituent des déchets. Une fois sur cent environ, un noyau d'uranium 238 absorbe un neutron et se transforme en plutonium 239, qui, lui, est fissile. Une partie de ce plutonium est retraité et mélangé à de l'uranium pour devenir du combustible Mox.



Des déchets encombrants

Le matériel irradié des usines de combustible et des centrales (conduites, filtres, etc.) forme des déchets radioactifs à vie courte (de type A), qui sont stockés en surface. Les produits de la fission de l'uranium et les résidus du retraitement constituent des déchets très radioactifs et/ou à vie longue (de type B et C). Pour l'instant, ceux-ci sont entreposés dans les usines de retraitement de La Hague et de Marcoule. Seules 5 tonnes de plutonium sont réutilisées pour fabriquer du combustible Mox (chiffres pour l'année 1996).

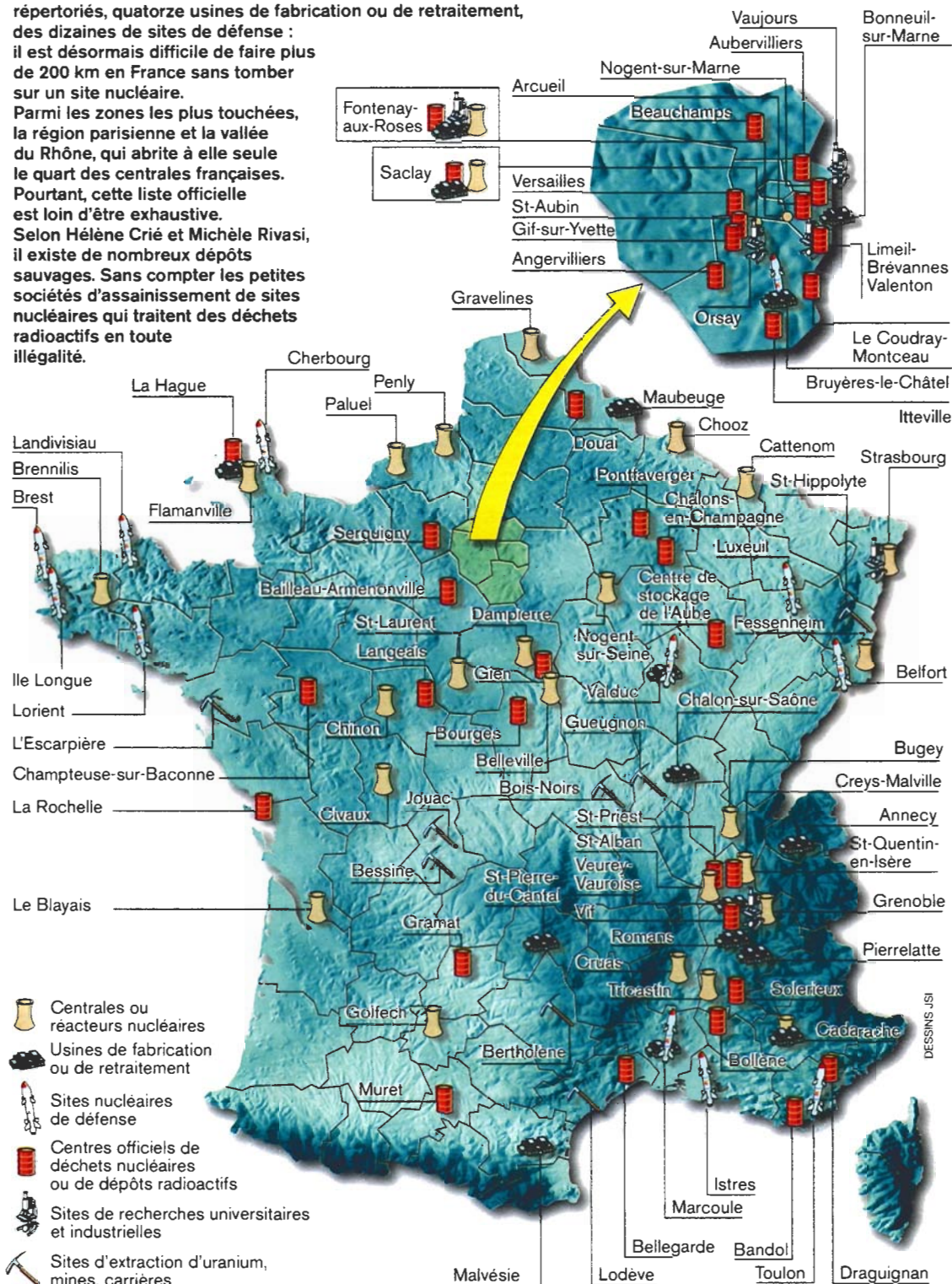


Un territoire quadrillé

Cinquante-six réacteurs, deux centres officiels de stockage de déchets, des centaines de dépôts radioactifs plus ou moins répertoriés, quatorze usines de fabrication ou de retraitement, des dizaines de sites de défense : il est désormais difficile de faire plus de 200 km en France sans tomber sur un site nucléaire.

Parmi les zones les plus touchées, la région parisienne et la vallée du Rhône, qui abrite à elle seule le quart des centrales françaises.

Pourtant, cette liste officielle est loin d'être exhaustive. Selon Hélène Crie et Michèle Rivasi, il existe de nombreux dépôts sauvages. Sans compter les petites sociétés d'assainissement de sites nucléaires qui traitent des déchets radioactifs en toute illégalité.



Mensonges
du nucléaire

La sûreté nucléaire en question

En France, heureusement, le pire (c'est-à-dire Tchernobyl) ne risque pas d'arriver : nos centrales sont bien conçues, la sûreté est maximale. Aucun risque, vraiment ?

EXTRAIT

« Entre le 29 novembre et le 6 décembre 1995, les salles de commande des centrales du Tricastin et de Saint-Alban sont envahies et bloquées par des grévistes. Le 4 et le 5 décembre, dans les centrales du Blayais et de Cruas, les réacteurs sont arrêtés en urgence, au mépris de toutes les procédures de sûreté. Le 8 décembre, alors qu'il tourne à pleine puissance, le réacteur 3 du Blayais est carré-

Sabotage

En décembre 1995, la centrale du Blayais (ci-dessus) est sabotée : on a jeté du sel dans le circuit d'échange de chaleur ! Quant aux réacteurs de la centrale de Cruas (en médaillon), ils ont été arrêtés en urgence au mépris des mesures de sécurité.

Zones d'ombre

500 incidents en 1996 dans les installations nucléaires : la sécurité est loin d'être parfaite, et le public n'en est pas informé.



CEYRAC/APF



SICOL/AGAMA

ment saboté : du sel est volontairement introduit dans le circuit secondaire d'échange de chaleur. De quoi provoquer un grave accident. Le système d'alarme se déclenche heureusement à temps. Au total, quatorze "actes de malveillance", selon la très prudente terminologie en vigueur, sont perpétrés dans les centrales nucléaires en ce mois de décembre 1995. »

► Outre les sabotages, les réacteurs nucléaires sont trop souvent victimes d'incidents parfois graves, qui surviennent la plupart du temps lors des opérations de maintenance. Ferrailles et outils oubliés dans des cuves, falsification des contrôles techniques, usure du matériel...

EXTRAIT

« En 1996, l'autorité de sûreté a recensé l'ensemble des problèmes survenus dans les installations nucléaires. Son chiffre ? Près de cinq cents incidents. Soit 30 % de plus en un an. La plupart ont eu lieu dans le parc des cinquante-cinq réacteurs d'EDF, répartis sur dix-huit sites en France ; 26 % proviennent de défaillances du matériel, principalement dus au vieillissement ; 74 % sont dus à des erreurs humaines, à des défauts de surveillance ou d'organisation, à des interventions mal préparées, des confusions, des négligences ; 55 % des incidents ont lieu en fonctionnement ; 45 % lors des arrêts de tranche. »

Un système de silence et de connivence

Le public est maintenu dans l'ignorance d'une pollution généralisée.

Quant aux élus locaux, ils préfèrent souvent ignorer la réalité...

EXTRAIT

« Dans certains cas, la connivence des élus s'explique aisément. Dans la région de La Hague, par exemple, la Cogema verse 500 millions de francs de taxes chaque année aux collectivités locales. Et soixante-dix élus locaux, pas moins, sont salariés par cette entreprise. [...] »

A Bagnols-sur-Cèze, dans le Gard, l'un des sites retenus par l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs (ANDRA) pour installer des laboratoires de stockage profond des déchets nucléaires, le député maire est un ancien salarié du Commissariat à l'énergie atomique. Dans

les quatre départements concernés par l'implantation des labos, l'ANDRA a distribué des sommes faramineuses aux collectivités locales pour acheter leur coopération. Et l'Etat leur en a promis bien davantage si le projet se réalisait sur leur territoire. Résultat : tous les conseils généraux ou



Confusion d'intérêts

Dans la région de l'usine de retraitement de La Hague (ici, le centre de stockage des déchets radioactifs) soixante-dix élus locaux sont salariés de la Cogema !

L'armée aussi...

En Côte-d'Or, une usine militaire révise les têtes thermonucléaires qui contiennent du tritium. Or, un tiers des eaux potables du département sont polluées par cet isotope. Le conseil général n'en a pas informé la population...

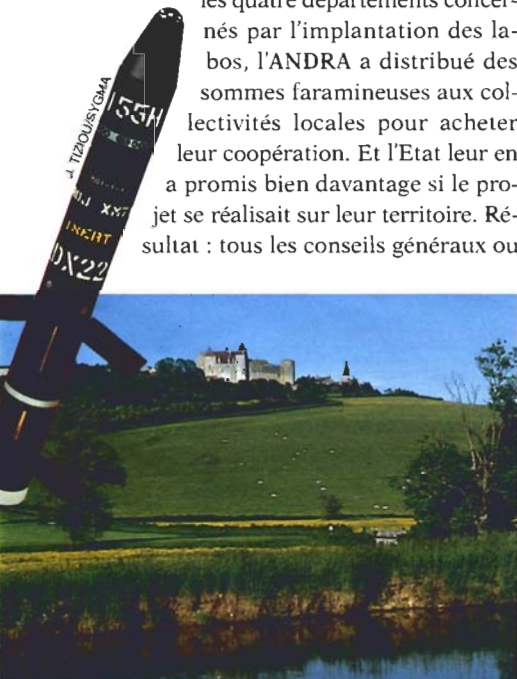
régionaux concernés se sont déclarés favorables à l'accueil des laboratoires.

A Nogent-sur-Marne, où une école maternelle radioactive construite sur le site d'une ancienne usine d'extraction de radium a longtemps angoissé des centaines de familles, le maire écrivait ironiquement aux parents d'élèves que "le nucléaire est devenu un tabou moderne, que certains exploitent sans vergogne à chaque rentrée scolaire et chaque période électorale".

A Saint-Aubin, dans l'Essonne, où un dépôt clandestin de déchets nucléaires fut découvert en 1991, le conseil municipal prit d'emblée fait et cause pour le Commissariat à l'énergie atomique, responsable de la pollution. Le maire de la commune était, là aussi, un ancien du CEA. Si le CEA, fournisseur d'emplois et de taxes à toute la commune, affirmait qu'il n'y avait pas de danger, il n'y en avait pas !

Et quoi d'étonnant si les élus du Limousin et de Côte-d'Or s'opposent à la diffusion des mesures de radioactivité effectuées dans leur région, lorsque l'immense majorité des recettes fiscales proviennent des établissements nucléaires pollueurs ?

"L'argent n'est pas la seule explication", tempère Philippe Richert, sénateur CDS du Bas-Rhin. [...] "Sans doute plus que dans d'autres domaines technologiques, le nucléaire semble relever d'un monde d'hyper-spécialistes. On y entend, et on utilise nous-mêmes, des mots dont on ignore souvent le sens exact. L'appréhension du risque nucléaire est bien plus difficile que celle du risque chimique, par exemple. Face à cette technicité, à cette abstraction, les élus n'ont d'autre choix que de se soumettre à l'avis des spécialistes. Malheureusement, ceux-ci ont tous la même origine : l'Etat et l'industrie nucléaire, sachant que les deux sont étroitement imbriqués." »



E. SAMPERS/EXPLORER



Monges
du nucléaire

Les barons du nucléaire

Les institutions démocratiques et l'information sont verrouillées par le lobby nucléaire, aux mains du puissant corps d'Etat des ingénieurs des Mines. Et les hommes chargés de la sécurité nucléaire sont eux-mêmes issus du sérail.

EXTRAIT

« Typiquement français, jusqu'à la caricature, le système des grands corps a façonné la vie publique depuis Napoléon. [...] Le corps des Mines est géré par [...] le conseil général des Mines. Au sommet, le ministre de l'Industrie. [...] Le vrai pouvoir est exercé en réalité par [...] le vice-président. Celui-ci a un rôle prépondérant dans la nomination des patrons de la sûreté nucléaire. Jusqu'à septembre 1997, le vice-président du corps était Jean Syrota, PDG de la Cogema, leader mondial du combustible nucléaire. Il a perpétué cette tradition.

Jean Syrota

Le PDG de la COGEMA, fournisseur et "recycleur" du combustible nucléaire, était aussi vice-président du conseil général des Mines, qui régit les carrières des responsables de la sûreté des installations nucléaires...

ALLARD/REA



J. DEMARTHON/AFP



Robert Galley

Ancien directeur du CEA, il est membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques - l'un des deux organismes chargés du nucléaire au Parlement...

Chef d'orchestre du cycle du combustible, la Cogema joue un rôle clef dans l'industrie nucléaire française. En tant que patron des "mineurs", le PDG de la Cogema était le maître des carrières des responsables de la sûreté des installations nucléaires.

► C'est un peu comme si le président d'une puissante association de conducteurs automobiles était chargé du recrutement des gendarmes affectés à la circulation routière...

EXTRAIT

« Durant les années d'exercice de Jean Syrota à la vice-présidence des Mines, des protestations virulentes se sont élevées [...] contre cette confusion des genres. Au cours de l'été 1997, Jean Syrota a été remplacé par Rodolphe Greif, qui dirigeait les constructions navales (notamment des sous-marins atomiques) au ministère de la Défense. En somme, les Mines ont échangé un homme du lobby nucléaire civil contre un homme du lobby nucléai-



René Monory

Président du Sénat, il a fait pression sur les sénateurs membres de l'Office pour bloquer une enquête sur les effets cancérigènes du radon, un gaz radioactif présent dans le sous-sol de la Vienne, dont il est président du conseil général...



HENRY/REA

Christian Bataille

Député membre de l'Office, il siège à la commission de la production et des échanges – le second organisme chargé du nucléaire au Parlement. Il est aussi rapporteur de la mission d'information sur l'énergie...

re militaire. Faut-il y voir un progrès?»

► **Quant au verrouillage des institutions démocratiques, il y aurait beaucoup à en dire.**

EXTRAIT

«Au Parlement, le nucléaire est l'apanage de deux organismes complémentaires : l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, et la commission de la production et des échanges. Le premier [...] observe une sorte de veille pour le compte des parlementaires. [...] Ses avis [...] bénéficient d'un certain retentissement. Les neuf députés, les neuf sénateurs et leurs suppléants sont choisis par les groupes politiques. Biologiste de formation, ayant souvent pesté contre l'absence de compétence scientifique des élus, j'ai naturellement voulu entrer à l'Of-

fice [c'est Michèle Rivasi qui parle]. Et, comme tout député doit s'inscrire à une commission, j'ai évidemment opté pour celle de la production et des échanges, qui est chargée du dossier de l'énergie. [...] Le groupe socialiste de l'Assemblée, auquel j'appartiens, n'a droit qu'à quatre sièges, et les "anciens", membres depuis toujours de l'Office, n'entendent pas être évincés au profit d'une petite nouvelle. [...] Pour accéder à ce sanctuaire de la science citoyenne, je suis contrainte d'intriguer auprès du Premier ministre et du président de l'Assemblée nationale. [...] Car deux des membres socialistes de l'Office, fort influents à cause de leur ancienneté, sont de farouches supporters – certes parfois critiques – du lobby nucléaire. [...]

On retrouve cette stratégie d'accaparement de certains dossiers "sensibles" au profit des mêmes parlementaires à la commission de la production et des échanges. C'est le député Christian Bataille, membre de l'Office et spécialisé dans les rapports sur les déchets nucléaires, qui dirige le groupe socialiste au sein de la commission. Il est également rapporteur de la mission d'information sur l'énergie, ce qui lui permet de garder un œil sur les affaires nucléaires.

Faut-il poursuivre la démonstration? Grâce à ce cumul des prérogatives, [...] le lobby nucléaire est puissamment relayé au Parlement. On peut citer Robert Galley, ancien directeur du Commissariat à l'énergie atomique et précédent président de l'Office, dont il est toujours membre. On peut citer René Monory, président du Sénat et président du conseil général de la Vienne, département officiellement candidat à l'implantation d'un laboratoire d'enfouissement des déchets nucléaires. Durant des années, Monory a fait pression sur les sénateurs membres de l'Office pour bloquer toute enquête sur les effets cancérigènes du radon, gaz radioactif naturel très présent dans le sous-sol de son département.

On peut aussi raconter comment s'est constitué, au printemps 1998, le bureau de la commission d'enquête parlementaire sur Superphénix. [...] Son président? Robert Galley, bien sûr! Son rapporteur? Christian Bataille, voyons!» ■

Mensonges
du nucléaire

La grande arnaque des normes

Les normes sanitaires internationales sont bafouées. Peut-on espérer les voir un jour appliquées? La manière dont elles sont élaborées n'incite pas à l'optimisme.

BOUVET/GAMMA



Homo nuclearus

Partisan acharné du nucléaire, Pierre Pellerin était toujours en première ligne lorsqu'il s'agissait de défendre sa cause. Passion ne rime pas toujours avec raison...

EXTRAIT

«Autriche, mars 1994. Le comité scientifique des Nations unies pour l'effet des radiations atomiques (UNSCEAR) tient durant une semaine sa 43^e session à Vienne. Ce comité élabore les bases des normes de radioprotection. Le Pr Pierre Pellerin est responsable de la délégation française à l'UNSCEAR. Le gouvernement a délégué dans ce cénacle l'homme qui avait menti aux Français sur Tchernobyl. Un fanatique du nucléaire. [...] En rentrant à Paris, Pierre Pellerin rédige immédiatement un courrier au ministre des Affaires étrangères. Que dit sa note,

envoyée le 18 mars au Quai d'Orsay?

«Influencé par les thèmes des mouvements écologistes, le bloc anglo-nordique impose depuis plusieurs années une idéologie peu rationnelle, exagérément restrictive en matière de radioprotection.»

L'ancien patron du SCPRI pense qu'on se soucie exagérément des conséquences du nucléaire pour les populations. D'ailleurs, il ajoute dans ce document confidentiel : «Cette attitude a conduit à l'adoption de normes de plus en plus sé-

DEMAIN

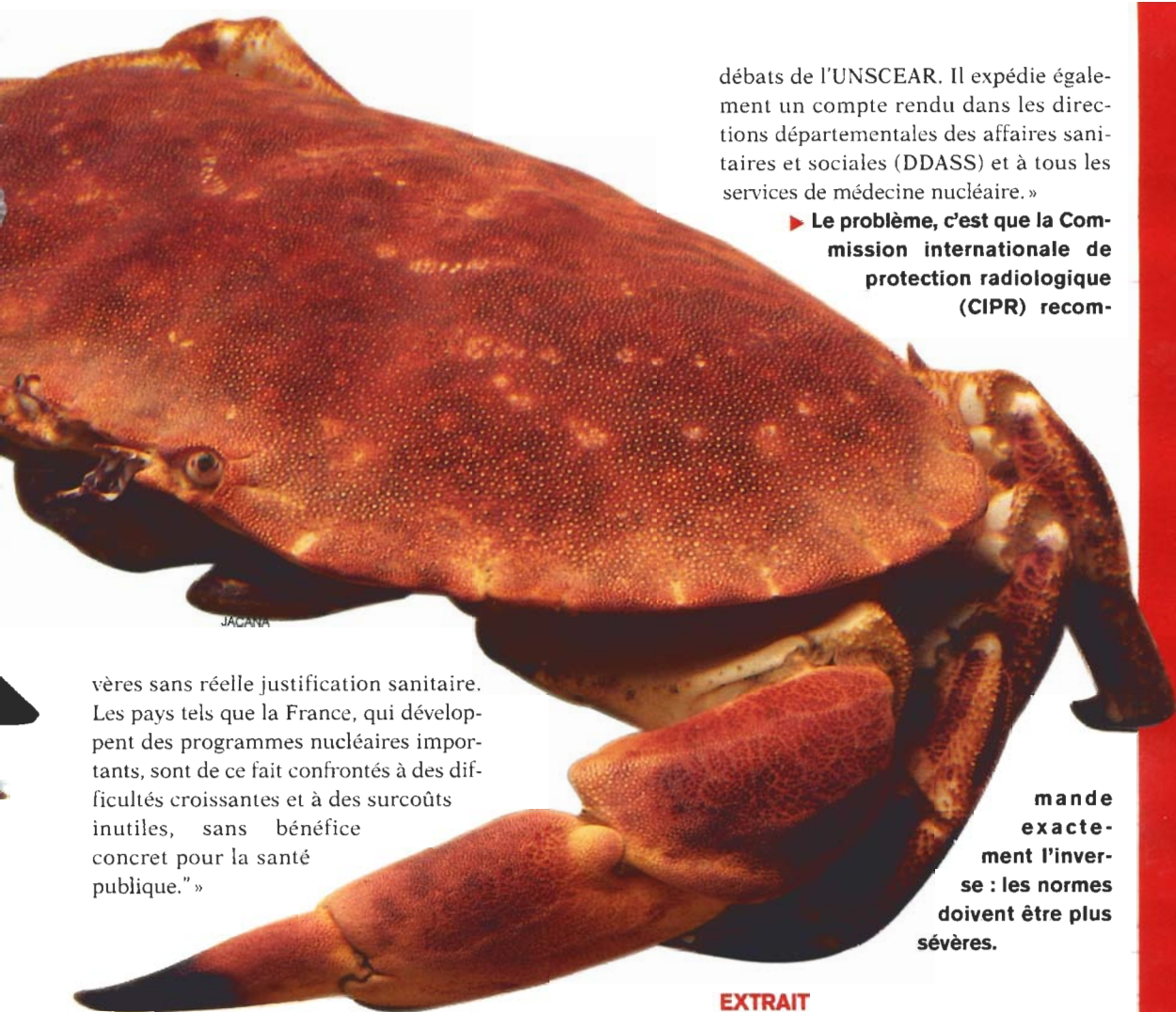
DÉMOCRATISER LE NUCLÉAIRE ?

■ La classe politique réclame un débat à l'Assemblée nationale sur l'avenir énergétique de la France. Cette discussion n'est pas encore programmée, mais le Parlement étudiera à coup sûr cet automne une réforme des organismes de contrôle du nucléaire. Entendra-t-on encore les arguments employés depuis des décennies : «Le nucléaire n'est pas cher, il ne pollue pas, il ne présente aucun risque pour la santé, il est la seule source d'énergie capable d'assurer l'indépendance énergétique»? L'essentiel de ces arguments, brandis

pour justifier non seulement le programme nucléaire français mais surtout les agissements de la caste qui le contrôle, sont faux. Lever un coin du voile sur ces pratiques, ce n'est pas être antinucléaire. C'est informer les Français des choix que l'on fait en leur nom.



V. SICHOV/SIPA PRESS



vères sans réelle justification sanitaire. Les pays tels que la France, qui développent des programmes nucléaires importants, sont de ce fait confrontés à des difficultés croissantes et à des surcoûts inutiles, sans bénéfice concret pour la santé publique.” »

► **Mais Pierre Pellerin reprend espoir, comme le montre la suite de son rapport.**

EXTRAIT

« La session de 1994 de l'UNSCEAR a marqué une orientation nouvelle vers une approche plus réaliste du comité, qui a suivi les propositions françaises en ce sens. [...] Le comité a, en particulier, acté à l'unanimité le fait qu'il n'existe pas, dans les rapports actuels et en préparation, d'élément susceptible de justifier l'abaissement des normes de radioprotection. »

En résumé, Pierre Pellerin demande aux autorités françaises de ne pas céder. Son intervention est couronnée de succès. [...] Pellerin ne se contente pas d'écrire au gouvernement pour relater les

débats de l'UNSCEAR. Il expédie également un compte rendu dans les directions départementales des affaires sanitaires et sociales (DDASS) et à tous les services de médecine nucléaire. »

► **Le problème, c'est que la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) recom-**

mande exactement l'inverse : les normes doivent être plus sévères.

Un crabe à radioactivité variable

En 1997, des crabes pêchés près de La Hague présentent un taux de contamination de 1350 becquerels par kilo. L'OPRI déclare les crustacés comestibles, se référant à des normes EURATOM. Mais ces normes – très élevées – définissent le niveau maximal de contamination des aliments... en cas d'accident nucléaire, donc en état d'urgence.

EXTRAIT

« Ces grandes manœuvres, basées sur un grossier mensonge, se termineront par un échec retentissant. Et le prestige de la France en souffrira longtemps. Car Pierre Pellerin a sciemment traduit à l'envers les conclusions de l'UNSCEAR : au contraire de ce qu'il assurait au ministre, le comité des Nations unies avait bel et bien approuvé les recommandations de la CIPR pour l'abaissement des normes. Très exactement, le Pr Pellerin a commis un faux. En juillet 1994, le président de la CIPR, le Britannique Robert Clarke, rectifiera avec force l'interprétation erronée de la France, dans une lettre adressée au coordinateur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). »

► **Aucune sanction ne sera prise contre Pierre Pellerin.**